

« ACCES PLUS LE NOUVEAU SERVICE QUI FACILITE LE VOYAGE »
ou : LA SNCF EN AVANCE D'UN TRAIN SUR L'AVION !

Prendre le train, c'est circuler dans les différents services d'une gare – guichets, toilettes, commerces – puis sur les quais, pour enfin embarquer dans une voiture de chemin de fer aux aménagements souvent inconnus. A l'arrivée, c'est descendre dans un laps de temps généralement trop court, puis circuler sur des quais et dans une gare inconnus eux aussi, et pas toujours accessibles aux personnes en fauteuil. C'est aussi se rendre à des guichets inaccessibles et à des ascenseurs en panne.

La SNCF, consciente de ces difficultés, a créé un nouveau service **gratuit** – Accès Plus – qui les aplanit efficacement. Lisons ensemble son engagement : l'entreprise assure gratuitement « *une prestation d'accueil et d'accompagnement sans rupture, depuis l'entrée de la gare de départ jusqu'à la sortie de la gare d'arrivée (...) pour vous garantir quel que soit votre handicap, un voyage réussi.* » La SNCF marque ici un point supplémentaire contre l'avion, car on peut au choix voyager dans son fauteuil ou à une place voyageur, avec son fauteuil près de soi.

A QUI S'ADRESSE ACCES PLUS ?

- aux titulaires d'une carte d'invalidité au taux minimal de 80%
- aux titulaires d'une carte de réformé/pensionné de guerre
- aux clients utilisateurs d'un fauteuil roulant qui arrivent en gare avec ce fauteuil, même sans carte d'invalidité civile ou militaire !

En conclusion, toutes les « *personnes en situation de handicap avéré* » bénéficient d'Accès Plus.

COMMENT OBTENIR LES PRESTATIONS ACCES PLUS ?

- Au moins 48h à l'avance, prendre contact avec le Centre de Service Accès Plus par téléphone, fax, e-mail ou internet,
- Un conseiller note votre demande et vos besoins en matière d'accompagnement. Puis il réserve votre place si vous ne l'avez déjà fait : c'est le meilleur choix car seul le conseiller sait immédiatement ce qui est possible, donc, laissez vous porter !
- Il envoie ensuite ces informations à votre gare de départ et à votre gare d'arrivée, pour qu'on y prépare les prestations d'accueil et d'accompagnement nécessaires (en personnel et en matériel).

COMMENT VOYAGER AVEC ACCES PLUS ?

- présentez-vous à l'accueil de la gare, avec votre titre de transport et vos bagages : un agent vous guide jusqu'au train, vous aide à monter en voiture avec un élévateur ou tout autre matériel utile, et vous installe à votre place. Durant tout le temps nécessaire, quelques minutes, le train est retenu, donc on fait tout posément,
- durant le voyage, le contrôleur, prévenu, peut vous venir en aide,
- à l'arrivée, un agent vous attend, vous aide à descendre, et vous conduit à la sortie, ou à un point de rendez-vous, ou en salle d'attente si vous avez une correspondance.

COMMENTAIRES

- Accès Plus s'adresse à toutes les formes de handicap : personnes atteintes de handicap mental, personnes à mobilité réduite, personnes sourdes et malentendantes, personnes aveugles et malvoyantes.
- Votre première inscription à Accès Plus est consignée dans un fichier qui sera conservé pour vos voyages ultérieurs : il vous suffira aux voyages suivants de donner votre nom pour que l'agent sache de quoi vous avez besoin, sauf si vous désirez modifier ces besoins.
- Le service, répétons-le, est entièrement gratuit. Sachez de plus que vous avez bien souvent droit à un billet à tarif réduit, ainsi que votre accompagnateur.
- Même en cours de voyage, vous pouvez consulter le Service Accès Plus par téléphone en cas de difficulté !
- Une documentation claire sur Accès Plus est disponible à tous les guichets SNCF. Une autre plaquette, plus générale, décrit les quelque 250 gares qui participent à l'opération « *Accessibilité : mieux comprendre, mieux agir* » et ont pour cela installé des équipements spécifiques : élévateurs, guichets aménagés, bornes d'appel, rampes d'accès etc.

- tel : 0890 640 650 puis taper 1 – numéro court : 36 35 tapez 4 puis 1
- tel en cas de difficulté durant le voyage : 0890 640 650 puis taper 2
- fax : 0825 825 957 (0,15 €tc la minute)
- e-mail : accesplus@sncf.fr
- site internet : www.voyages-sncf.com ou www.accesplus.sncf.com

Bon voyage !

Alain Ryckelynck le 12 septembre 2008